



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080623

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 9/04/2024 12H33 C:026022 I:41175

V/Appel du Mardi 09/04/2024 a 12H33

IMMEUBLE : LE PRE CARRON 1
61 CHEMIN DU MOULIN CARRON
69570 DARDILLY

SCI IMMOPAM

LE PRE CARRON 1
61 CHEMIN DU MOULIN CARRON
69570 DARDILLY

Vaulx en Velin, le 30 Aout 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N61 CARRON - SONNER A L'INTERPHONE AU 2EME ETAGE
CONTACTER MME PEREZ TEL 04 78338179 OU 06 86632523

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE FUITE AU NIVEAU D'UN MITIGEUR EVIER AU 2EME ETAGE

Donneur d'ordre : Mme S. PEREZ

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 09/04 A 15H00 :
RECHERCHE ET LOCALISATION DE FUITE
FUITE LOCALISEE SUR LE MITIGEUR
PREVOIR SON REMPLACEMENT
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CETTE FACTURE ANNULE ET REMPLACE NOTRE FACTURE N 4050785 CONFORMEMENT
A VOTRE DEMANDE

Les temps facturés comprennent le déplacement aller-retour des véhicules et
personnels auxquels s'ajoute le temps sur place.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
2,25	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 09/04	2	70,85	159,41
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	39,45	39,45

101, avenue Paul Marcellin - 69120 VAULX EN VELIN

SAS au capital de 42 994 €

RCS. LYON B. 303.890.206 – TVA intracommunautaire FR28303890206

Tél : 04 78 79 36 36 - Fax : 04 78 79 35 35 - centreappels@servimo.fr

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 0716 496 - B.I.C : SOGEFRPP



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080623

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	227,98
T.V.A. a 20,00%	45,59
TOTAL T.T.C.En EURO	273,57

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.